

virent ce régime; leur premier ministre était choisi dans leur parenté la plus proche. T'ai Tsoung (Ogotai), cependant, commença à établir dans ses possessions une organisation civile. Il établit d'abord dix *lou* (circuits) au gouvernement desquels il promut des fonctionnaires instruits. Ce furent, en général, des employés de la dynastie des Kin...

» A l'avènement de Che Tsou (K'oublai)... cet empereur chargea (en 1260), le célèbre lettré et astronome chinois HIU HENG, avec LIEOU KIEN-TCHOUNG, de choisir, dans les statuts administratifs anciens et modernes, ce qui convenait le mieux au nouvel ordre de choses, et d'en former un système de gouvernement pour la Cour et les provinces de l'empire (*nei*, 'ai). Les fonctionnaires chargés de l'administration générale de l'empire furent nommés *tchoung chou cheng*, « secrétaires d'État pour toutes les provinces de l'empire »; ceux qui furent chargés du contrôle des affaires militaires furent nommés *tchou mi youen*, « membres du bureau des affaires secrètes privées »; les intendants des promotions et des destitutions furent nommés *yu ssé t'ai*, « membres du tribunal des censeurs de l'empire ».

» En second ordre et au-dessous de ces fonctionnaires venaient pour l'intérieur de la Cour (*nei*) : la « chambre des officiers attachés à la cour (*ssé*) »; « l'intendance du palais » (*kiàn*); celle de « la garde impériale » (*wei*); la « Trésorerie » (*fou*). Pour l'extérieur ('ai) la « direction des provinces » (*hing cheng*); la « direction des finances » (*hing t'ai*); la « direction de la tranquillité publique » (*siouen wei ssé*); le « bureau des enquêtes » (*lien fang ssé*). L'administration pastorale (civile) du peuple était divisée en *lou* (circonscription administrative immédiatement au-dessous des « gouvernements » *cheng*), en *fou*, « départements », en *tcheou*, « arrondissements », et en *hien*, « cantons ou districts ». Les fonctions des mandarins préposés à ces administrations, dont ils portaient le nom, étaient permanentes; chaque siège avait son rang permanent, et les émoluments étaient aussi les mêmes. Les fonctionnaires supérieurs étaient mongols, et les seconds chinois, ou des hommes du sud (devenus depuis Chinois). Dès lors, cette